THÈME 1 - LE XVIIIe SIÈCLE, EXPANSIONS, LUMIÈRES ET RÉVOLUTIONS

Chapitre 1 -Bourgeoisies marchandes, négoces internationaux et traite négrière au XVIIIe siècle

PROBLÉMATIQUE: COMMENT SE DÉVELOPPE LE COMMERCE INTERNATIONAL AU XVIIIE SIÈCLE? QUELLE PLACE Y TIENT LA TRAITE NÉGRIÈRE?

Introduction

À partir du XVIe siècle, et à la suite des grandes découvertes, les Etats européens (métropoles) sont à la tête de grands empires coloniaux : ils s'approprient de nombreux territoires qu'ils administrent et dominent,

les colonies et les comptoirs.

L'essor du grand commerce international au XVIIIe siècle, notamment à travers la mise en place du commerce triangulaire, provoque une forme de mondialisation.

I. L'essor du grand commerce international au XVIIIe siècle

A) L'expansion coloniale européenne

B) L'expansion du commerce atlantique

Au XVIIIe siècle, le commerce se développe fortement entre les pays d'Europe et leurs colonies d'Amérique. Les navires européens y apportent des produits manufacturés ou des denrées alimentaires (vin de Bordeaux par exemple) qu'ils échangent contre des produits coloniaux (sucre, café...). On parle de commerce « en droiture ». Le commerce se développe aussi avec l'Asie riche en épices ou en soieries.

Ce grand commerce permet aux ports du littoral atlantique de s'enrichir comme Bordeaux dont la population a doublé et les constructions luxueuses prospéré (Grand Théâtre, place royale...).

Il enrichit aussi la bourgeoisie marchande composée de négociants, d'armateurs...Ils affichent leur réussite sociale par la construction d'hôtels particuliers ou par la commande de portraits.

Définitions:

<u>Bourgeoisie</u>: au XVIIIe siècle, classe sociale constituée des habitants d'une ville qui font fortune dans le commerce ou la finance

Négociant : un marchand qui fait du commerce de gros

Armateur : personne qui possède et équipe des navires de commerce

<u>Commerce en droiture :</u> Circulation de marchandises en ligne directe entre le port de départ et le port d'arrivée.

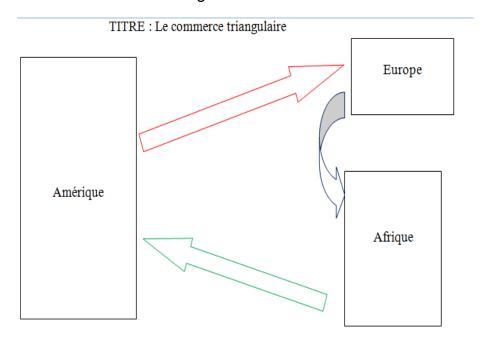
<u>Une compagnie de commerce :</u> une grande société commerciale qui obtient de l'État le monopole du commerce avec certaines colonies.

II. Traite atlantique et esclavage au XVIIIe siècle

A. L'essor de la traite atlantique

Des années 1670 aux années 1750, les traites atlantiques se développent jusqu'à atteindre leur apogée à la fin du XVIIIe. Au XVIIIe siècle, 8 millions d'esclaves ont été transportés en Amérique où il existe un fort besoin de main-d'œuvre agricole dans les colonies.

Cette traite s'inscrit dans le commerce triangulaire :



Légende : exportation en Europe de produits coloniaux (sucre, café, tabac, coton, or, cacao)

Marchandises pour l'achat des esclaves (tissus, fer, armes, alcool)

Exportation en Amérique d'esclaves noirs.

Traite négrière : commerce des esclaves noirs d'Afrique

Les principaux pays marchands d'esclaves sont le Portugal, la Grande-Bretagne et la France.

B. <u>De l'Afrique aux plantations d'Amérique</u>

Dans les colonies françaises, le Code Noir en France (Louis XIV, 1685) autorise certains châtiments corporels.

La vie en esclavage était courte, pas plus de dix années en moyenne : les occasions de mourir ne manquaient pas, entre les excès de travail, les punitions, les carences vitaminiques, les épidémies.

A la fin du XVIIIe siècle, des critiques commencent à s'élever à l'encontre de l'esclavage : Montesquieu critique l'esclavage dans *L'Esprit des Lois* (1748), les quakers des futurs États-Unis d'Amérique créent, dès 1775, la première société pour l'abolition de l'esclavage, exemple suivi en Angleterre en 1787 et en France en 1788. En 1791, a lieu la révolte des esclaves de Saint-Domingue.

Les textes d'Adam Smith et d'Arthur Young se font les échos des impacts régionaux du grand commerce. Les arguments économiques des esclavagistes : ils affirment que perdre le commerce d'êtres humains ruinerait des régions entières d'Europe autour de ports comme Liverpool, Nantes ou Bordeaux, et surestiment l'impact de la traite sur

l'ensemble de l'économie, comme on le voit entre 1792 et 1814, quand la traite est interrompue.

<u>Plantation</u>: grand domaine spécialisé dans certaines cultures (canne à sucre, café, coton) et dont la main-d'œuvre est composée d'esclaves.

<u>Colonie</u>: territoire occupé, exploité et administré par une puissance étrangère qu'on appelle métropole.

<u>Métropole</u>: puissance étrangère qui possède une colonie.

Esclave : personne privée de sa liberté, qui appartient à un maître pour qui il travaille.